

Adresser votre dossier complet par mail, courrier ou fax à :
up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr
 ou UP&Pro - 2 rue Pierre Brousse (B25) TSA 91110 86073 Poitiers Cedex 9
 ou au 05 49 45 44 72 (fax)

Cadre réservé à UP&Pro
 Reçu le :

Pour obtenir **un conseil sur le choix de votre formation**, contactez le Point Information Conseil le plus proche de chez vous. Pour la région ALPC : **composez le 05 46 00 32 33**

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur NOM : <i>Nom de jeune fille</i> : Prénom : Date de Naissance : Adresse personnelle :	Téléphone(s) Domicile : Portable : Professionnel : E.mail(s) : C'est le mode d'échange privilégié par nos services, consultez régulièrement votre messagerie. Perso : Professionnel :
--	---

Dernière Profession exercée :
 Catégorie Socio-professionnelle :
 Ouvrier Employé Profession intermédiaire Cadre Travailleur non salarié
(Commerçant, agriculteur, Profession libérale, etc.)

MA DEMANDE

Indiquer le niveau d'entrée souhaité (L1, L2, L3, M1 ou M2), l'intitulé exact de la formation et le parcours (certaines licences et tous les masters)

.....

Année universitaire souhaitée : 2018-2019 ou Autre, précisez :

Je n'ai pas le niveau requis pour entrer en formation, je souhaite donc déposer une demande de **Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)**

Attention : Date limite de réception du dossier VAPP le 20 avril 2018 au plus tard

MES DEMARCHES AUPRES DE LA COMPOSANTE (faculté, école, institut)

Retrait de mon dossier de candidature Oui Non

Prise de contact avec un enseignant Oui, son nom : Non

▪ Êtes-vous retenu(e) pour la formation : Oui Ne sait pas, résultat en attente

Cette démarche auprès de la composante est à réaliser en parallèle du dossier UP&Pro.

MON NIVEAU INITIAL

VI et V bis : (6^{ème} à 3^{ème}) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale

V : CAP ou BEP, 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale

IV : Baccalauréat

III : DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc...

II : BAC+3 (licence)

II : BAC+4 (Maitrise, Master 1)

I : Master, Doctorat

Autre (précisez) :

MODE DE FINANCEMENT DE LA FORMATION ENVISAGE

■ Coût de la formation pris en charge par (si connu) :

Congé Individuel de Formation

Compte Personnel de Formation (ex DIF)

DIF (secteur public)

Plan de formation employeur

Période de professionnalisation

Pôle emploi avec A.I.F

Région

Financement personnel

Autre, précisez

Nom de l'organisme qui finance ma formation :

MA SITUATION

J'exerce une activité professionnelle.

Temps plein

Temps partiel

Secteur public

Secteur privé/associatif

Nom et adresse de l'entreprise :

Je suis inscrit à Pôle emploi

Je suis indemnisé(e) jusqu'au :

N° d'identifiant :

Je ne suis pas indemnisé

J'envisage de m'inscrire à cette date :

Je suis bénéficiaire du R.S.A (Revenu de solidarité active) ou j'envisage de l'être prochainement

Autre situation (Exemple : congé maladie, disponibilité, congé sans soldes, etc...)

☞ Merci de nous indiquer si un changement de votre situation doit intervenir prochainement ou d'ici votre entrée en formation (fin de contrat, contrat de professionnalisation, changement d'adresse...) :

La reprise d'études exige un temps minimum de préparation, 6 mois avant le début de la formation sont souvent nécessaires pour que le projet puisse être mené à bien dans de bonnes conditions.

Afin d'améliorer la qualité de nos services, UP&Pro peut vous solliciter dans le cadre d'enquêtes de suivi, d'insertion ou de satisfaction.

Dossier complété le :

Signature :

PIECES A JOINDRE POUR ETUDIER LA FAISABILITE DE VOTRE PROJET

- Un CV détaillé** de votre parcours professionnel (précisez bien les dates de tous vos emplois), les **diplômes et les formations** (en précisant si le diplôme est acquis).
- Une synthèse à rédiger** faisant apparaître le **contexte personnel et/ou professionnel dans lequel s'inscrit votre démarche et son organisation** (financement envisagé, aménagement de votre temps ...).
- Pour les demandeurs d'emploi** : L'avis de situation de Pôle emploi
- Pour tous** : Copie d'une pièce d'identité